

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais qui se tenait le 13 mai 2014 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église dans la municipalité de La Bostonnais à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse Chantal St-Louis, les conseillères Marie Élisabeth Courtemanche, Renée Ouellette, les conseillers Michel Sylvain, François Baugée et Louis Godin. L'absence de la conseillère Francine Harvey était motivée. La directrice générale Josée Cloutier agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2014

4. Correspondances

4.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

4.2 Ville La Tuque

4.3 Carrefour d'action bénévole du Haut Saint-Maurice

4.4 UMQ

5. Affaires découlant

5.1 Présentation et dépôt des États financiers 2013

5.2 Présentation rapport final parc Ducharme

6. Affaires nouvelles

6.1 États comparatifs semestriels

6.2 Embauche employé parc Ducharme

6.3 Couvre plancher hôtel de ville

6.4 Comité sélection ouvrier municipal

6.5 Gala Mauricienne d'influence

6.6 Achat tracteur à gazon

6.7 Fabrique St-Martin-de-Tours

6.8 Marquage ligne jaune rang sud-est

7. Trésorerie

7.1 Adoption des dépenses mensuelles du mois d'avril 2014

7.2 États financiers du mois d'avril 2014

7.3 Rapport des taxes

- 8. Permis de construction**
- 9. Rapport des comités**
- 10. Période de questions**
- 11. Tour de table des conseillers**
- 12. Clôture de l'assemblée**
- 13. Levée de l'assemblée**

1. Ouverture de la séance

La Mairesse Chantal St-Louis souhaite la bienvenue aux citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée sur proposition du conseiller Louis Godin et secondée par le conseiller Michel Sylvain.

2014-05-01

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Louis Godin et secondé par la conseillère Renée Ouellette.

2014-05-02

3. Adoption du procès-verbal du 8 avril 2014

L'adoption du procès-verbal est proposée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller Michel Sylvain.

4. Correspondance

4.1 Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport nous annonce la tenue de la neuvième édition de la Journée nationale du sport et de l'activité physique et de sa fin de semaine active, du 1^{er} mai au 4 mai 2014. Cet évènement vise à inviter la population à bouger et à lui rappeler qu'il est agréable et facile de s'activer au printemps pour ensuite prendre la résolution de maintenir un mode de vie physiquement actif toute l'année.

4.2 Ville de La Tuque

Suite à notre correspondance du 14 avril dernier, ville de La Tuque nous confirme la collaboration de madame Hélène Pelletier, directrice aux infrastructures d'accueil et projets municipaux pour la réalisation du projet du Pacte rural « Promotion et entretien du parc Ducharme ».

4.3 Carrefour d'action bénévole du Haut Saint-Maurice

Le CABHSM nous remercie sincèrement le conseil municipal du don de 100.00 \$ pour la Moisson du Nord.

4.4 Union des municipalités du Québec

L'union des municipalités du Québec accuse réception de la résolution Partenariat fiscal et financier que nous avons fait parvenir plutôt. Si nous désirons suivre l'évolution de leurs diverses actions politiques, nous serons en mesure de le faire en prenant connaissance des Infos express et communiqués que nous recevons à la mairie.

5. Affaires découlant

2014-05-03

5.1 Présentation et dépôt des États financiers 2013

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais à l'obligation de déposer annuellement au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ses états financiers annuels;

CONSIDÉRANT QUE la Firme Mallette a produit et rédigé les états financiers en conformité avec les normes comptables du Canada et des critères établis par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont obtenu toutes les informations et précisions à leur satisfaction de Monsieur Pierre-Luc Laflamme de la Firme Mallette;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal accepte les états financiers 2013 tels que présentés par la Firme Mallette.

2014-05-04

5.2 Présentation rapport final parc Ducharme 2013

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de fournir un rapport final chaque année pour le Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire (parc Ducharme)

CONSIDÉRANT QUE la direction nous a soumis le rapport final 2013 du parc Ducharme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller François Baugée

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil adopte le rapport final 2013 du Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire (parc Ducharme) déposés par l'administration.

6. Affaires nouvelles

2014-05-05

6.1 États comparatifs semestriels

CONSIDÉRANT QUE l'article 176.4 du Code municipal dit que chaque semestre, le secrétaire-trésorier dépose, lors d'une séance du conseil deux états comparatifs;

CONSIDÉRANT QUE la direction nous a soumis les états comparatifs jusqu'au 30 avril 2014;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil adopte les états comparatifs déposés par l'administration.

2014-05-06

6.2 Embauche employé parc Ducharme

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais doit engager deux (2) employées pour le Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QU'UN avis a été donné pour combler les postes;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection recommande l'embauche de Mesdames Claire Poirier et de Vicky Godin;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie-Elizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Le conseiller Louis Godin s'abstient de voter, il déclare un lien de parenté avec Vicky Godin qui est sa nièce.

Que la municipalité de La Bostonnais procède à l'embauche de Mesdames Claire Poirier et de Vicky Godin employées au Centre de valorisation des arts et de l'agroalimentaire.

Que les embauches soient effectives à partir du 12 mai au 12 octobre 2014 au taux horaire de 10.35 \$/heure.

2014-05-07

6.3 Couvre plancher hôtel de ville

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une soumission pour la pose du revêtement de plancher pour le corridor à l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission respecte la prévision budgétaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Elizabeth Courtemanche

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise la pose du revêtement de plancher par Couvre-Plancher Option Directe au coût de 2 600 \$, taxes incluses. Que la dépense soit puisée dans le budget 2014 dans entretien et réparation hôtel de ville.

2014-05-08

6.4 Comité sélection ouvrier municipal

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais doit engager un ouvrier municipal pour combler le remplacement de vacances de M. Ronald Laplume;

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit nommer des membres pour siéger sur le comité de sélection pour les entrevues et l'embauche de l'employé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Marie-Elizabeth Courtemanche

APPUYÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal nomme la directrice générale, Mme Josée Cloutier, la mairesse Mme Chantal St-Louis, le conseiller M. Louis Godin et l'inspecteur municipal M. Luc Richard membres du comité de sélection pour l'offre d'emploi du remplacement de l'ouvrier municipal.

2014-05-09

6.5 Gala Mauricienne d'influence

CONSIDÉRANT QUE la mairesse Chantal St-Louis est finaliste dans la catégorie politique au Gala Mauriciennes d'influence 2014 qui aura lieu le 15 mai prochain à l'Hôtel Delta à Trois-Rivières ;

CONSIDÉRANT QU'IL est important que la municipalité soit représentée à cette soirée ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal mandate la conseillère, Mme Francine Harvey et la directrice générale, Mme Josée Cloutier, assiste au Gala au coût de 35 \$ par personne. Que les frais inhérents à cette activité soient puisés à même le budget 2014 dans le poste frais de représentation.

2014-05-10

6.6 Achat tracteur à gazon

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais a déposé un projet au Pacte rural «Promotion et entretien du parc Ducharme» ;

CONSIDÉRANT QUE dans ce projet il était budgété un tracteur à gazon ;

CONSIDÉRANT QUE l'administration a eu des soumissions d'après les besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise l'achat d'un tracteur à gazon chez Denis Gélinas au coût de 2 199.99 \$, taxes exclues. Que Mme Josée Cloutier, directrice générale soit autorisée à faire l'achat du tracteur à gazon.

2014-05-11

6.7 Fabrique St-Martin-de-Tours

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'assistance financière de la Fabrique-St-Martin-de-Tours;

CONSIDÉRANT QUE le conseil trouve important d'appuyer la paroisse pour conserver l'église Saint-Jean Bosco;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : La conseillère Renée Ouellette

APPUYÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que la municipalité de La Bostonnais octroi un don de cent (100) dollars à la Fabrique St-Martin-de-Tours.

2014-05-12

6.8 Marquage ligne jaune rang sud-est

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de La Bostonnais désire refaire le marquage de la ligne jaune sur le rang sud-est ;

CONSIDÉRANT QU'il est important pour la sécurité de tous les utilisateurs ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a obtenu une soumission par la firme Lignco-Sigma Inc. ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST ;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

APPUYÉ PAR : La conseillère Marie-Elizabeth Courtemanche

ET RÉSOLU unanimement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal autorise l'octroi du contrat à Lignco-Sigma Inc. pour le marquage de la ligne jaune sur le rang sud-est au coût de 3 335.00 \$ taxes exclues.

7. Trésorier

2014-05-13

7.1 Adoption des dépenses d'avril 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses mensuelles pour le mois d'avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE lesdites dépenses respectent les prévisions adoptées en début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU à l'unanimité par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les dépenses mensuelles du mois d'avril 2014 telles que soumises par le personnel.

2014-05-14

7.2 Adoption des états financiers d'avril 2014

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des états financiers de la municipalité soumis par l'administration pour le mois d'avril 2014;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers reflètent la situation financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers respectent les prévisions budgétaires quant aux revenus et aux dépenses;

EN CONSÉQUENCE, IL EST;

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

ET RÉSOLU majoritairement par les membres du conseil, la mairesse s'étant abstenue de voter.

Que le conseil municipal adopte les états financiers du mois d'avril 2014 tel que soumis.

7.3 Rapport de taxes

Le montant total des taxes à percevoir pour les années 2011, 2012 et 2013 le montant est de 38 827.14 \$, toutes les taxes antérieures à 2011 ont été entièrement perçues.

2011	3 887.46 \$
2012	7 209.01 \$
2013	22 676.22 \$
2014	345 907.13 \$

Un montant de 5 054.45 \$ a été perçu durant le mois de mars 2014.

8. Permis de construction

Pour la période d'avril, il y a eu 9 permis qui ont été émis avec une valeur de 81 000 \$ rapportant à la municipalité 125.00 \$.

9. Rapport des comités

La conseillère Renée Ouellette souligne bientôt l'arrivée du P'tit Bosco.

10. Période de questions

La période de questions débute à 20 h 21 et se termine à 20 h 30.

11. Tour de table des conseillers

Les conseillers souhaitent aux citoyens présents une bonne soirée à tous ils les invitent à revenir le mois prochain.

L'inspecteur présent dans la salle informe les citoyens qu'ils recevront bientôt dans leur boîte aux lettres une invitation pour venir se procurer des arbres.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

PROPOSÉ PAR : Le conseiller Louis Godin

APPUYÉ PAR : Le conseiller Michel Sylvain

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20 h 31

Chantal St-Louis, mairesse

Josée Cloutier, directrice générale